

Ont participés à la rédaction de ce bulletin : Bunod Claudine, Devaux Laurence, Zinck Florence, Luniaud Serge, Moine Dominique, Perrey Eric , Pétrequin Jean-Mary, Pétrequin Stéphane.

<u>Directeur de publication</u>: Devaux Laurence



# **Editorial**

# Votre nouveau conseil municipal



Laurence **DEVAUX**Maire
Élue communautaire PMA

# Adjoints à Mme le Maire



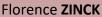
Éric **Perrey** 1<sup>er</sup> adjoint



Hervé **Boillot** 2<sup>ème</sup> adjoint Suppléant PMA

# Conseillers délégués







**Daniel PICQUART** 

<u>Florence Zinck</u>: Conseillère déléguée à l'environnement, aux activités culturelles et associatives.

<u>Daniel Picquart</u>: Conseiller délégué en charge de la gestion des travaux d'entretien des biens communaux

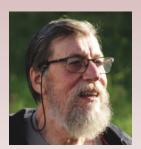
# Conseillers municipaux



Claudine **BUNOD** 



Jacques **GIRARDOT** 



Dominique MOINE



Jean-Mary PETREQUIN



Stéphane PETREQUIN



Sandrine SARRAND

# Secrétariat de Mairie



Harmony **GUIHOT**Titulaire



Mathilde **GIROD**Suppléante

# Délégués aux organismes extérieurs

SIVOM DE LA VALLÉE DU RUPT (Compétence : Eau Potable)

Délégués : Bunod Claudine et Pétrequin Stéphane

SIVU DE LA CHAULIERE (Compétence : Scolaire/Périscolaire)

Délégués : Bunod Claudine et Sarrand Sandrine

SIVU DE LA BAUMETTE (Compétence : Employés communaux)

Délégués : Picquart Daniel et Girardot Jacques

# SYNDICAT PERCEPTION

Délégués : Devaux Laurence et Moine Dominique

DÉLÉGUÉ DÉFENSE NATIONALE	CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE	
Moine Dominique	Girardot Jacques	

# Commissions communales

# **COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

Présidente : Devaux Laurence

Commissaires Titulaires: Boillot Hervé - Bunod Claudine Debrie Annie - Girardot Jacques - Pétrequin Jean-Mary - Sarrand

Commissaires suppléants :

Duffait Francine - Le Gall Sophie Moine Dominique - Perrey Eric Pétrequin Stéphane - Zinck Florence

# COMMISSION APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATION (Attribution des marchés publics )

Présidente : Devaux Laurence

Boillot Hervé Pétrequin Stéphane

Commissaires Titulaires : Commissaires suppléants :

**Girardot Jacques** Moine Dominique

# **COMMISSION TRAVAUX**

(Élaboration des cahiers des charges des travaux communaux )

Président : Boillot Hervé

Devaux Laurence - Girardot Jacques - Moine Dominique - Perrey Eric -Pétrequin Stéphane

# **COMMISSION RÉVISION LISTES ÉLECTORALES** (Validation des listes électorales)

Délégué de l'administration : Nardin Jean-Pierre

Délégué du tribunal : Grosclaude Dominique

Délégué du conseil Municipal : Pétrequin Stéphane

# **COMMISSION URBANISME**

(Élaboration des révisions et modifications du PLU. Instruction des permis de construire et des demandes préalables )

Présidente : Devaux Laurence

Boillot Hervé - Bunod Claudine - Girardot Jacques -Moine Dominique - Perrey Eric - Pétrequin Jean-Mary -Pétrequin Stéphane - Picquart Daniel - Sarrand Sandrine -Zinck Florence

# COMMISSION ENVIRONNEMENT (ouverte aux habitants ) (Fleurissement village et environnement)

Présidente : Zinck Florence

Devaux Laurence - Moine Dominique - Perrey Eric - Pétrequin Stéphane - Picquart Daniel - En cours d'élaboration

# **COMMISSION DES FORETS** (Travaux de forêt et affouage)

Président : Perrey Eric

Girardot Jacques - Moine Dominique - Picquart Daniel -**Devaux Laurence** 

# COMMISSION INFORMATION (ouverte aux habitants) (Communications et Élaboration bulletin municipal)

Président : Pétrequin Jean-Mary

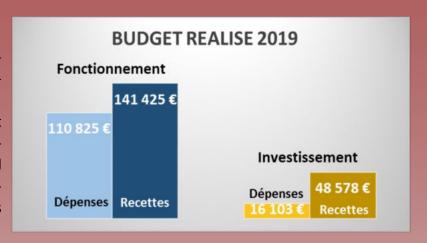
Bunod Claudine - Devaux Laurence - Luniaud Serge - Moine Dominique - Perrey Eric - Pétrequin Stéphane - Zinck Florence

# **Budget Communal**

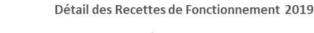
# **Le Compte Administratif**

Il retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes d'une collectivité pour l'année écoulée.

C'est le comptable du trésor public qui est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications du maire, mais il ne lui est pas subordonné et il est personnellement responsable sur ses propres deniers des opérations comptables de la commune.









# Détail des Dépenses de Fonctionnement 2019 Dotation amortissements Intérêts Emprunts Autres charges de gestion courantes Reversement impôts à l'état Charges de Personnel Charges à caractère général Déficit Antérieur Charges de Personnel Charges à Caractère général Déficit Antérieur €4 272 €1 758 €57 128 €15 794 €23 082

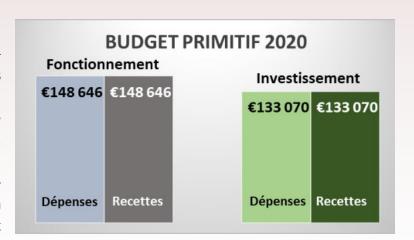


# Le Budget Primitif.

Voté chaque année par le Conseil Municipal, il vient définir les orientations budgétaires et autoriser les recettes et dépenses de la commune sous le contrôle du Préfet.

Les budgets des collectivités doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère avant le 31 Mars.

La structure d'un budget intègre différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent toutes deux d'une colonne dépense et d'une colonne recette.



# En Bref

- Etat civil 2020
- **Nuisances sonores**
- Démarches en mairie
- Chasse
- COVID et communauté
- Téléphonie mobile

# Décès:

- Madeleine SEIGNOBOS au mois de mars
- Jeannine DEBRIE au mois d'août
- Jenny PERREY au mois de novembre

# Naissances:

- Tom MIKA, de Mélanie KROL et Aurélien MIKA, au mois de novembre

Pour rappel, l'utilisation d'outils ou d'appareils causant une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses, perceuses, ou autres...) est soumise à un arrêté préfectoral en date du 19 avril 2005, complété par l'arrêté communal du 7 Juillet 2005, stipulant que l'utilisation de ces appareils est autorisée aux jours et heures suivantes :

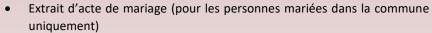


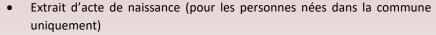
Mairie

- © Du lundi au vendredi......8h30-12h00....14h00-19h30
- Interdite le dimanche et les jours fériés

# <u>Démarches en Mairie</u>

- Documents d'urbanisme (Déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme...)
- Extrait d'acte de décès (pour les personnes décédées dans la commune uniquement)





- Inscription sur les listes électorales
- Livret de famille
- Mariage
- Recensement service national

Pour plus d'information, consulter le site www.service-public.fr

Toute les démarches concernant

- Une carte d'identité
- Un certificat d'immatriculation
- Un passeport
- Un permis de conduire
- Un permis bateau
- Un titre de séjour ou de voyage

Se font sur le site <u>www.ants.fr</u> (Détail sur le site ANTS page 22)

En cas de doute ou de besoin, vous pouvez néanmoins vous rapprocher de votre mairie pour une assistance.

La chasse sur le territoire communal à pour but de contrôler la propagation du gibier et d'éviter à la municipalité le règlement d'indemnité pour des dégâts provoqués aux cultures paysannes par le gros gibier.



Pour rappel aux promeneurs, les jours non chassés sur le territoire de la commune sont

- Le mercredi toute la journée
- Le samedi à partir de 13h00
- Le dimanche à partir de 13h00

# **COVID et communauté**

Cette année la pandémie qui sévit actuellement nous a contraint à annuler les événements conviviaux habituels (13 Juillet, Repas d'automne), ainsi que la vente de brioches...

Toute l'équipe municipale espère avoir la possibilité de remettre en place ces manifestation en 2021.

En attendant ces jours meilleurs nous vous rappelons les indispensables gestes barrières:



Se laver régulièrem





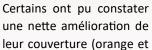




En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas

# **Téléphonie**

Courant Juillet, les travaux sur l'antenne téléphonique se sont terminés.





free). Concernant SFR et Bouygues, à cette date, nous n'avons pas de retour sur une éventuelle mise en place de leurs matériels sur le mat actuel.

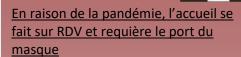
# Mairie pratique

- Horaires et Contacts
- Location salle polyvalente, tables et bancs
- Location distillerie,
   Cidrerie
- Urbanisme, PC, DP

# Horaires

# Ouverture secrétariat :

Le mardi de 13h30 à 18h00 Le jeudi de 8h30 à 12h30



Mairie

Permanence du Maire: Le samedi de 9h30 à 11h00 avec ou sans RDV

**Contacts** 

Tel. Mairie: 03-81-93-43-85

Mail mairie: mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail secrétariat : secretariat-mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail commission fleurissement et environnement :

delegue-environnement-culture@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail commission communication:

communication@saint-julien-les-montbeliard.fr

Site internet: www.saint-julien-les-montbeliard.fr

Les informations les plus importantes sont également accessibles par l'application « vivre ici » sur smartphone Apple ou Android (téléchargement gratuit)

# Location salle polyvalente

Suite au décret N° 2020-1310 du 29 octobre 2020, la salle communale et le matériel tables et bancs ne sont plus disponibles à la location jusqu'à nouvel ordre. (RDV à la fin de l'urgence sanitaire)

# Location distillerie cidrerie

Notre commune tient à notre disposition un local distillerie - cidrerie, situé dans le bâtiment de la mairie (niveau de la rue). Pour le réserver, il suffit de vous inscrire sur le panneau d'affichage prévu à cet effet sur la porte du local. La clé est à retirer au secrétariat de la mairie

<u>NOTE</u>: Les déclarations de distillation des bouilleurs de cru sont à demander aux douanes de Morteau,

Par téléphone : au 09-70-27-66-90

Par mail:

r-morteau@douane.finances.gouv.fr

TARIFS:

DISTILLERIE	TARIFS
Habitants de Saint-Julien	6€
Personne extérieure à la commune	15 €
CIDRERIE	TARIFS
Habitants de Saint-Julien	6€
Personne extérieure à la commune	6.€

# Autorisation d'Urbanisme - Permis de construire et demandes préalables

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de Permis de Construire (PC) ou une déclaration préalable de travaux (DP).

En cas de doute sur le type de demande, adressez-vous en mairie ou consultez le site <u>www.service-public.fr</u> à la rubrique Logement.

quelques exemples :

	Déclaration Préalable	Permis de Construire			
Agrandissement de votre maison en la suré- levant ou en construisant, par exemple, une véranda ou un garage	Emprise au sol ou surface de plancher de plus de 5 m² et inférieure ou égale à 20 m²	Augmentation de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol			
Une piscine hors sol ou une piscine dotée de fondations	Piscine non couverte quand la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m²	Dès 10m² de surface si la couverture a une hauteur au-dessus du sol supérieure à 1,80m			
Un abri de jardin, un garage indépendant de votre maison, un carport	emprise au sol ou la surface de plancher supérieure ou égale à 5 m² et inférieure à 20 m²	Emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 20 m²			
Portes / fenêtres / toiture / ravalement de façade	Modification de l'aspect extérieur du bâti- ment				
Transformation d'un garage en pièce d'habitation	Plus de 5 m² de surface close et couverte en une pièce de vie.				
Clôture	?				

# **Un blason pour Saint-Julien**

<u>Pourquoi un blason</u>? Les armoiries sont un élément fortement visuel d'identification d'une commune qui exprime sous forme emblématique un ancrage dans l'histoire et dans le territoire. Ces armes sont l'attribut du nom de la commune qui les arbore et donc de ses habitants, qui peuvent ainsi exprimer un attachement symbolique à leur histoire locale.

Les armes d'une commune se définissent dans un blason qui nécessite l'emploi d'un langage codifié hérité d'une longue tradition au caractère symbolique très affirmé : le langage héraldique, aux formes anciennes, et dont le mystère participe à l'ancrage historique par-delà le passage des générations.

Dans le but de communiquer avec un support représentant au mieux l'histoire de Saint-Julien, nous avons engagé une recherche de différentes possibilités de blason.

Nous vous proposons de donner votre avis sur ceux présentés ci-dessous, par mail : (communication@saint-julien-les-montbeliard.fr) ou sur papier libre, en indiquant votre nom, votre numéro de blason préféré et en le déposant dans la boite aux lettres de la mairie avant fin janvier 2021.

Nous vous remercions de votre participation à ce sondage.

Votre conseil municipal

Descriptions du contenu des blasons proposés



Trois demi-ramures de cerf (symbole des Wurtemberg)



Deux bars de la principauté de Montbéliard



Temple de Saint-Julien



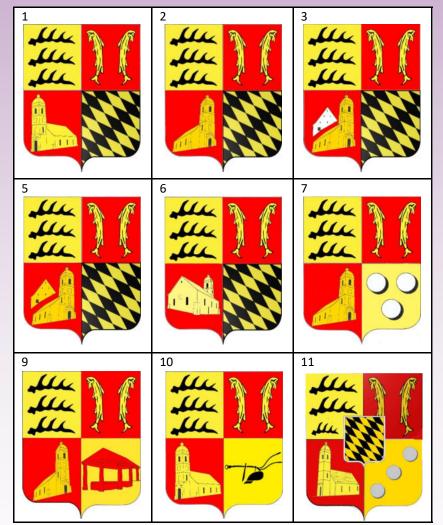
Temple de Saint-Julien. Et Presbytère



Losangé en bandes d'or et de sable (symbole des Wurtemberg)



besants d'or ou d'argent symbolisant la perception de Saint-Julien







Araire de la paysannerie

# Travaux réalisés en 2020

# **LE CHATEAU D'EAU**

Le château d'eau a été mis en service début 2020.

Ont suivi : la mise en sécurité du bâtiment - la remise en état du chemin qui avait été fortement détérioré par le passage des camions - la pose de caniveaux, d'une bordure de trottoir et d'un enrobé entre la piste cyclable et la grande rue.





La fin du chantier a été prononcée le 26 Juin 2020 Les travaux ont été financés par le Syndicat de la Vallée du Rupt et le Département du Doubs

# **ANTENNE TELEPHONIQUE ORANGE**

Saint Julien ayant été déclaré en zone blanche, c'est à dire non couverte par un réseau de téléphonie mobile, Orange était dans l'obligation de poser une antenne avant le 31 Juillet 2020 pour couvrir la commune.

Les travaux se sont déroulés en 3 phases durant le mois de Juin :

- Construction Antenne le long de la Voie Verte (Maitrise d'Œuvre {MO} Orange)
- Alimentation fibre optique entre l'antenne et la boite Fibre située au milieu du village (MO Orange)
- Alimentation électrique basse tension entre l'antenne et le relais électrique rue du Temple (MO ENEDIS)

Le coût des travaux a été entièrement pris en charge par Orange



# REMISE EN ETAT DU CHEMIN ENTRE LE TEMPLE ET ISSANS

Ce chemin, non destiné à la circulation des véhicules mais si apprécié des promeneurs et vététistes, était fortement dégradé et constellé de trous.

Le remise en état a été réalisé par des bénévoles du village au mois d'Octobre

Merci à tous!



# **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS GRANDE RUE**

En 2019, le Conseil Municipal a décidé de lancer les travaux pour l'enfouissement des réseaux secs, grande rue, entre le N° 17 et le Carrefour des Tilleuls.

Cette opération a été possible grâce à une forte participation de PMA qui subventionne ce projet à hauteur de 50% des frais restant à charge de la commune.

Mise en service prévisionnelle au 1<sup>er</sup> Trimestre 2021





# **Les chiffres :**

Devis Signé : 123 600€, financement décomposé de

la manière suivante :

Réseau Electricité : 70 000 € Eclairage Public : 26 000 €

Réseau Télécommunications : 22 800 €

Maitrise d'Ouvrage = 4 800 €

Financement
SYDED: 44 500 €
ORANGE: 2 500 €
PMA: 38 300 €
Commune: 38 300 €

# RESTAURATION DE LA FONTAINE

Ce monument étant une pièce maîtresse de l'histoire de Saint-Julien, nous lui avons consacré une page complète (Page 17). Ci-contre une vue qualitative de la pierre d'origine et de celle à remplacer

Le financement a été réparti comme suit :

Département : 1 724€ Etat (DETR) : 1 989€

PMA: 1 454€

Commune: 1454€

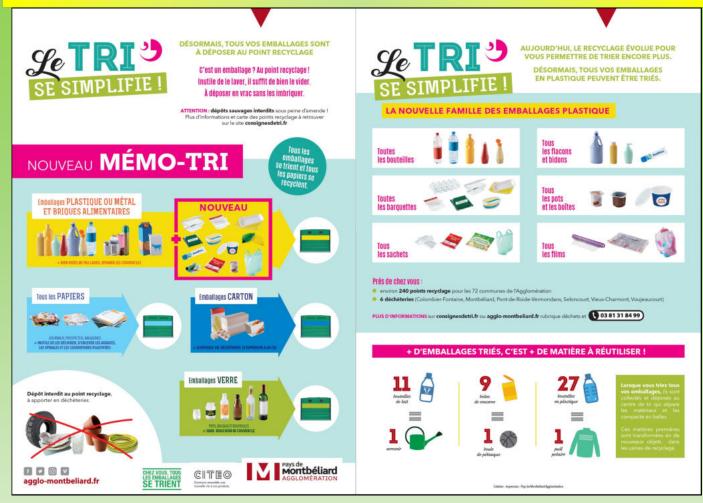


Type de pierre des piliers d'origine



Type de pierre utilisée en 1970 après l'accident

# Le point R et les ordures ménagères



<u>Pour rappel</u>: Tout dépôt d'ordures, de déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, autre que ceux spécifiés expressément sur les conteneurs de récupération est strictement interdit, ainsi qu'à l'extérieur des bacs de récupération. Lorsque ces derniers sont totalement remplis, les personnes venant effectuer un dépôt sont tenues de conserver l'excédent ne pouvant prendre place dans les conteneurs.

<u>Les infractions commises sont verbalisées (contravention de 5éme classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 1.500 €) et un forfait de 100 € correspondant aux frais d'enlèvement sera systématique facturé au contrevenant.</u>

Comme l'année dernière, le calendrier de collecte des ordures ménagères ne sera pas diffusé en boite aux lettres. Il sera disponible sur le site <a href="http://www.agglo-montbeliard.fr/#!/dechets/les-collectes.html">http://www.agglo-montbeliard.fr/#!/dechets/les-collectes.html</a>



Sur cette page se trouve également :

- les informations nécessaires pour la création ou le renouvellement de votre carte d'accès aux déchèteries de PMA
- La possibilité de réserver en ligne un enlèvement d'encombrant de type

**Meubles** (Literie, mobilier et décoration, équipements de jardin...) **Equipements de la maison** (Audiovisuel, équipements sanitaires, électroménager, équipement de puériculture, objets issus des loisirs...)

**Bricolage** (Portes, cadres et fenêtres, revêtements de sol, bois, outillage, ferrailles, cumulus / chauffe-eau, récipients en plastique / métal vide...)

La liste complète, ainsi que les éléments non pris en compte se trouvent sur le site de PMA

# Les déchèteries

Notre commune a toujours accès à la déchèterie de Désandans (dépendant du SYTEVOM et non de PMA), les horaires restent identiques :

Eté :			Hiver :			
du 1er Mars au 31 Octobre			du 1er Novembre au 28/29 février			
Lundi	9h - 12h	13h30 - 18h	Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h	
Mardi	Fermé	Fermé	Mardi	Fermé	Fermé	
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h	Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h	
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 18h	Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h	Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h	
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h	Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h	

Les déchets autorisés sont les suivants (détail complet sur la page :

http://www.sytevom.org/rubrique.php?id=645 du site SYTEVOM



En ce qui concerne les déchèteries de PMA, les informations sont les suivantes (détail sur le site

http://www.agglo-montbeliard.fr/dechets/recyclage.html



MONTBÉLIARD La Chiffogne - Bd du 21° Bat. de Chasseurs à Pied SELONCOURT Route de Bondeval

VIEUX-CHARMONT Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)

VOUJEAUCOURT Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

Périodes hiver (du 1er janvier au 28 mars et du 2 novembre au 31 décembre)

lundi au samedi : 9h à 12h / 13h 30 à 17h 15

Période été (du 30 mars au 31 octobre)

- lundi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h 45
- samedi: 9h à 12h / 13h30 à 18h15

# PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Route de Dambelin

Périodes hiver (du 1er janvier au 28 mars et du 2 novembre au 31 décembre)

- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à12h / 13h30 à 17h15

Période été (du 30 mars au 31 octobre)

- · lundi: 14h à 17h45
- mercredi, jeudi, vendredi: 9h à12h / 14h à 17h 45
- samedi : 9h à 12h / 13h 30 à 18h 15

# **COLOMBIER-FONTAINE** Rue de Saint-Maurice

Périodes hiver (du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mars et du 2 novembre au 31 décembre)

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi: 9h à 12h / 13h30 à 17h15

Période été (du 30 mars au 31 octobre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi: 9hà 12h/13h30à 18h15

Déchets acceptés: ampoules, batteries, bois, cartous, cartouches d'encre, déchets d'ameublement, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, extincteurs vides, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, pneus (de véhicules légers), polystyrène, produits toxiques, radiographies, vêtements (sauf dans la déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans).

# **Commission environnement**

Depuis de nombreuses années, les qualités d'environnement et de fleurissement à Saint-Julien ne sont plus à démontrer.

Défi éminent, donc, que de reprendre le flambeau et encore plus cette année, face aux conditions sanitaires et climatiques avec lesquelles nous avons dû et nous devrons encore composer dans les années à venir.



Dès le printemps au déconfinement, nous avons dû agir au plus vite et réaliser le nettoyage et les plantations pour assurer un fleurissement cet été.

# Des plantes diverses : Fuchsias Géraniums Surfinias Verveines Cannes à sucre Gauras Sauges





... dans les divers bacs,

Thyms et Romarins (entre autres) sur le muret rue de l'école

et enfin une prairie a été semée sur le grand mur donnant une floraison aux multiples couleurs.

Cet été nous avons de nouveau subi une période de sécheresse, ce qui nous pousse, pour les années à venir, à diversifier nos plantations avec des plantes plus robustes face à ces conditions.

Cet automne, nous voici de nouveau en confinement et la journée de nettoyage n'a pu se faire dans les conditions habituelles. Nous avons néanmoins géré au mieux et



de façon individuelle le nettoyage et la mise en place des fleurs pour l'hiver :

Heuchères

Pensées

Sedums

Bruyères

Chrysanthèmes



...et bulbes de Tulipe pour préparer un printemps plus joyeux.

La commission environnement qui est une commission ouverte se réunira dès que les conditions sanitaires le permettront. En attendant, si vous avez déjà quelques suggestions, n'hésitez pas à m'en faire part. (delegue-environnement-culture@saint-julien-les-montbeliard.fr)

Je tiens à remercier

Mme le Maire pour la confiance qu'elle m'accorde,

M. Grosclaude qui me soutient, me transmet son expérience, ses connaissances,

Les bénévoles qui nous rejoignent et sans qui cette belle aventure ne serait pas,

Les habitants qui au quotidien font de notre village un vrai village de carte postale.

Une pensée également toute particulière pour Jenny

Recevez tous mes vœux pour la nouvelle Année.



Florence Zinck

# Actualité de nos forêts



# Notre forêt est mise à rude épreuve!

Les années se suivent et se ressemblent avec des étés caniculaires et secs. Hélas, cette année, un printemps précoce et chaud a encore exacerbé cette épreuve pour nos forêts

On peut donc légitimement être inquiet pour les prochaines années!

Un fait est établi, nos épicéas sont totalement détruits par un insecte : **le scolyte typographe**.



En conséquence, c'est une perte sèche pour la commune car tous ces bois partent en bois énergie à un prix dérisoire. Quant aux feuillus qui représentent la majorité du peuplement sur la commune, de premiers signes de souffrance à la sécheresse se manifestent.



Photo : Parcelle d'épicéas située derrière le point R, totalement détruite.

# Vente des bois du mois de mars :



- 212 m3 de hêtre au prix de 65 euros le m3 vendus à la scierie Lescot
- 73 m3 de chêne au prix de 231 euros le m3 vendus à l'entreprise Parisot

Ces prix sont en légère hausse par rapport à l'an passé.

# Bois de chauffage :

510 stères fabriqués par les affouagistes et 79 par l'entreprise de bucheronnage en 2020. Cette année a été perturbée par le confinement du printemps qui a décalé la fabrication des stères. C'est donc, très tardivement que certains habitants ont reçu leur commande de bois.



Les coupes en 2021 se situeront dans les parcelles 6 à proximité d'Issans, 9 et 10 situées derrière le temple avec en majorité du hêtre.

# Remplacement des piliers de tête de la fontaine-lavoir



Si les piliers existants remplissaient leur rôle de support, ils ne répondaient pas aux exigences esthétiques que réclame un édifice classé à l'inventaire des Monuments-Historiques. Ces piliers avaient été remplacés après un accident et les règles de l'art en matière de restauration n'avaient pas été appliquées. Les piliers au lieu d'être monolithes étaient com posé de deux parties collées entre elles, la pierre employée ne s'intégrait pas dans l'édifice en particulier par sa couleur et les aspects de taille qui ne correspondaient aucunement

aux anciens qui sont visibles sur les piliers restés en place.

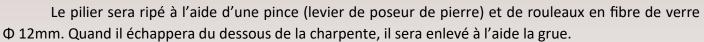
Dans les différents devoirs des bâtisseurs, il en est un qui consiste à respecter le bâti ancien et de trans-

mettre aux générations futures un héritage exemplaire respectant les règles de l'art et un savoir-faire, fruit de 2000 ans de mise au point. Il est inconvenant de déroger à la règle. Il ne viendrait pas à l'esprit de nos concitoyens d'accepter après réparation de la carrosserie de leur voiture, une aile d'une autre couleur que le restant de la voiture.

Ce remplacement nécessite une opération dite « dépose et repose en tiroir ». Elle doit permettre la mise en charge de l'élément changé et jouer un rôle esthétique.

Pour ce faire, il faut procéder à la mise en œuvre d'un système d'étaiement qui va devenir le support provisoire de la charpente pendant les travaux. Le chapiteau reste en place maintenu par des sangles.

Puis enlever le joint de mortier entre le pilier et le chapiteau, puis scier, extraire le goujon de fer qui fixe cette charpente au pilier. Aménager un chemin de roulement sue lequel le pilier sera évacué en tiroir.



La pose du nouveau pilier consiste à effectuer l'opération inverse. Des cales de plomb régleront l'épaisseur du joint inférieur et après réglage des aplombs et des alignements, le mortier de pose sera introduit dans l'espace ainsi ménagé, soit environ 8mm. Cette opération dite fichage doit être exécutée avec le

plus grand soin afin que le mortier soit réparti sur toute la



surface de pose et devra se comporter par la suite comme s'il avait été mis en œuvre traditionnellement.

Après repose du goujon solidarisant la charpente au pilier, le joint supérieur sera

exécuté. Toutes ces opérations font l'objet d'une précision de l'ordre du millimètre et de soins qui évitent les épaufrures (casse des angles de la pierre).

La mise en charge du nouveau pilier peut alors commencer avec l'enlèvement des étais et quand le travail est achevé, on ne s'aperçoit quasiment pas de la différence entre les nouveaux et les anciens piliers.



S. Luniaud

# Saint-Julien à l'heure solaire

Cet article n'a pas la prétention d'être un exposé exhaustif sur la gnomonique\*, il se limite à un survol de cette science et de son application dans la construction de cadrans solaires.

De tout temps, les hommes ont réglé leurs activités quotidiennes sur le déplacement apparent du soleil, de son lever à son coucher, avec un signal majeur : le passage au midi.

Jusqu'en 1926, il n'y a pas d'heure légale en France et encore moins de temps universel. « Chacun voit midi à sa porte » suivant une expression familière. Les cadrans solaires sont présents sur toutes les façades et le métier de cadranier est florissant. Il est réglementé dès 1582 par une ordonnance d'Henri III. La corporation de développe dans les années suivantes, devient puissante et savante. A Paris, elle s'installe dans un passage près de St-Germain des près, qui devient tout naturellement la rue du « Cherche-Midi ».

\*La gnomonique: Art de construire, c'est-à-dire concevoir, calculer et tracer des cadrans solaires.

L'essor de l'industrie horlogère aux XVII et XVIIIème siècles ne nuit pas à cet artisanat. Au contraire, c'est à cette époque qu'il connaît sa plus grande extension. Tout le monde est conscient de ses avantages. Il n'exige aucun entretien, ne se remonte pas, ne consomme aucune énergie, ne connaît aucune usure. Il est construit pour l'éternité.

Il peut à l'inverse des grands mécanismes d'horlogerie, être exposé au froid et au chaud, à la pluie et au vent. Il n'est pas limité dans sa taille et certains peuvent être visibles à plusieurs kilomètres. Il ne dérègle jamais et c'est lui qui sert à la remise à l'heure des montres les plus achevées et des pendules les plus entretenues jusqu'à l'apparition de l'heure atomique.

Il existe une multitude de cadrans solaires : horizontaux, verticaux, sphériques, hémisphériques concaves, cylindriques, cylindriques creux, les pyramides, des constructions mégalithiques comme Stonehenge, les rayons lumineux dans les églises etc...









L'heure solaire n'est pas l'heure légale. Pour des raisons de facilité, l'heure est la même à l'intérieur d'un même fuseau horaire. L'heure de référence, le T.U. (Temps Universel) est celle du méridien de Greenwich. Pour obtenir l'heure légale par lecture d'un cadran solaire, il faut ajouter 1h00 en hiver et 2h00 en été. Il faut aussi retrancher 4mn par degré de longitude Est, soit 26mn et 50 secondes à Saint-Julien que l'on peut arrondir à 30 mn sans nuire à la qualité du résultat.



Sur le cadran vertical Sud et sur le cadran oriental, il est 11h00 au soleil. Pour obtenir l'heure légale, il faut ajouter 30mn en hiver et 1h30 en été, il est donc 11h30 à la montre en hiver et 12h30 en été.

De plus l'extrémité de style à gauche indique, équinoxes, solstices et mois intermédiaires.











Les symboles celtiques rappellent les origines de notre culture.

Le triskèle-hydre et la triquétra sont ternaires et représentent la course du soleil ; lever(1), zénith(2) et couché(3).

Avec les entrelacs, j'ai tenu à manifester la cohésion des villageois de Saint-Julien.

Le carré SATOR est un carré magique contenant les mots palindromes SATOR, AREPO, TENET, OPEA, ROTAS lisibles de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche. Ce carré a donné jour à quantités de spéculations « fumeuses ».

Dans les carrés magiques de chiffres, l'addition de ces chiffres en ligne, en colonne, en diagonale et dans le carré central, donne 33

La sentence « De l'ombre vers la lumière » marque mon combat contre l'occultisme. « Le soleil luit pour tous » est un hommage à mon père qui m'a éduqué dans ce principe humaniste et « c'est toujours l'heure pour les amis » se passe de commentaires.

La pose de cet ouvrage a été un grand moment de ma vie, avec la participation de villageois aux travaux de préparation et la participation à la pose « d'Art de Pierres » toujours solidaire de « l'ancien. »



Solidarité



Efficacité



Fraternité avec 3 générations de pierreux.

J'ai eu un grand plaisir à offrir ce travail à St-Julien en remerciement de l'accueil qu'il m'a réservé avec ma famille et l'intégration qui suivit.

Merci astre solaire de m'avoir permis de réunir autant de valeurs ensembles.

S. Luniaud



Son nom résulte de la fusion des communes de Saint Julien et de Maumont en 1793. En 1290, elle voit naître Pierre Roger, futur archevêque de Rouen et qui deviendra le 198ème pape sous le nom de Clément VI.

La commune de Saint Julien - Maumont est située en Corrèze à 23 KM au sud de Tulle et à une trentaine de KM au sud-est de Brive la Gaillarde. Elle se trouve dans l'arrondissement de Brive et fait partie de la communauté de commune Midi-Corrézien. Elle s'étend sur une superficie de 6,21 KM2 à une altitude moyenne de 250m. Elle compte actuellement 157 Montois et Montoises.



L'église

La commune se trouve dans un environnement forestier important. L'activité y est en grande partie agricole, on compte 2 agriculteurs-éleveurs et 3 viticulteurs qui produisent le vin paillé ( élaboré de la même manière que le vin de paille jurassien). Son territoire est couvert de chênes truffiers et de noyers.



L'Association Saint-Julien-Maumont Patrimoine œuvre pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine de la commune mais aussi du patrimoine privé en coordination avec les propriétaires. Le village compte 3 autres associations.

# A voir dans les environs de Saint-Julien-Maumont.

# **Collonge la Rouge:**

Le village est connu pour son bâtit de grès rouge.





# **Curemonte:**

Le village, bâtit tout en longueur sur un éperon rocheux, a la particularité de posséder 3 châteaux. Ils sont privés et ne se visitent pas. Néanmoins, le village compte bon nombre de très belles demeures.





# **Beaulieu sur Dordogne:**

Cité médiévale bâtie au bord de la Dordogne, elle possède quelques monuments remarquables comme l'abbatiale.





# **Zoom sur le site ANTS (Agence Nationale de Titres Sécurisés)**



Fondée en 2007 par un décret du Premier ministre, l'ANTS a pour mission de répondre aux besoins des administrations de l'État en matière de titres sécurisés :

- Certificat d'immatriculation des véhicules (anciennement appelé carte grise),
- Passeport électronique / biométrique,
- Carte nationale d'identité, carte nationale d'identité électronique,
- Titre de séjour électronique,
- · Visa biométrique,
- Permis de conduire,
- Permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur,
- ... (Liste exhaustive sur le site www.ants.gouv.fr)

Ces titres font maintenant l'objet d'une procédure d'édition et de contrôles sécurisés, ils sont fabriqués par l'Imprimerie nationale et envoyés par « lettre expert » (lettre suivie remise contre signature), directement à domicile en ce qui concerne le certificat d'immatriculation et en mairie en ce qui concerne le passeport.

Il est possible de contacter l'ANTS

- directement sur le site, par les formulaires de contact (permis de conduire, carte grise / immatriculation, passeport/carte nationale d'identité)
- En utilisant les réseaux sociaux, par Message Privé :

(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h)

 Par téléphone au 34 00 en France métropolitaine (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h.

TRES IMPORTANT: Lorsque vous recevez un certificat d'immatriculation, celui-ci est accompagné d'une lettre comportant un code confidentiel, il est impératif de bien conserver ce courrier, il est indispensable pour une revente facile de votre véhicule.

En cas de besoin, votre secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous assister dans vos démarches ou vous mettre à disposition un ordinateur pour réaliser vos opérations sur le site de l'ANTS



# L'Agirc-Arrco, ce n'est pas que la retraite!

# Vous avez 75 ans et +, ces trois services sont pour vous

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ?

L'aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.



# Comment faire?

- Appelez un conseiller au

0 971 090 971

- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage, aide à la toilette...)
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h

# Combien ça coute?

- Cette prestation est gratuite, elle est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco

# **Quelles conditions?**

- Être retraité Agirc-Arrco
- Ne pas bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement.

Le diagnostic « Bien chez moi » vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr ou plus confortable.



# Comment faire?

- Appelez un conseiller au **0 971 090 971** et fixez ensemble un rendezvous avec un ergothérapeute agréé.

 Celui-ci se rend à votre domicile et analyse ses points forts et ses éventuels facteurs de risque. A partir de ce bilan il vous propose des solutions pratiques tenant compte de votre situation et de vos habitudes de vie

# Combien ça coute?

- Une participation financière de 15€ vous sera demandée à l'issue de ce rendezvous, le reste de la prestation est pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul(e) ?

Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné(e) d'une personne de confiance.



# Comment faire?

- Appelez un conseiller au **0 971 090 971** et Indiquez-lui votre besoin : Faire les courses, visiter des parents ou amis, aller chez le coiffeur, au restaurant, en promenade....
- Un professionnel agréé vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas il peut rester avec vous ou vous proposer de revenir vous chercher.

# Combien ça coute?

- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir et se règle au moyen de chéquiers CESU
- Vous pouvez commander jusqu'à trois chéquiers par an (Valeur par chéquier 150€)
- Une participation de 15€ vous sera demandée pour le 1<sup>er</sup> chéquier, de 20€ pour le deuxième et de 30€ pour le troisième, le reste du coût de la prestation est pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco.

# Le CRAC, ou Centre Régional d'Art Contemporain de Montbéliard

Le 19 est un lieu d'exposition d'œuvres d'artistes vivants, gratuit et ouvert du mardi au dimanche.

Lumineux avec ses 5 mètres de plafond pour la grande salle, ce lieu est apaisant et ressourçant. A l'entrée



se trouvent des fauteuils où l'on peut consulter la collection des éditions du CRAC, des livres d'artistes en collaboration avec des écrivains et poètes, ayant exposé dans ce lieu.

A travers ces actions culturelles, le 19 propose des concerts, des conférences/rencontres/ débats, des résidences d'artistes à l'hôpital, un Club sandwichs vidéo, des visites tout public et des projections de films ou de vidéos d'artistes.

Les actions culturelles sont en majeure partie gratuites et ouvertes à tous. Pour être tenu au courant vous pouvez vous inscrire à la newsletter ou consulter le site : <a href="http://le19crac.com/agenda">http://le19crac.com/agenda</a>

Des ateliers ouverts aux jeunes publics (6 - 12 ans) sont également mis en place certains mercredis en lien avec les expositions.



Depuis quelques années, le 19 développe des actions pédagogiques avec divers partenaires (scolaires, universités et centres de loisirs). A travers des expositions ponctuelles, des résidences d'artistes ou encore des publications, la création contemporaine est mise à la portée de tous. Ces actions permettent la plupart du temps à un public non initié d'avoir une première rencontre avec l'art contemporain et lui donner le goût de la découverte.

Le CRAC est ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h Le dimanche de 15h à 18h

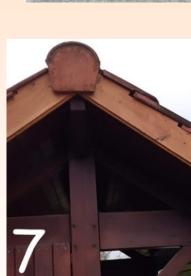
L'entrée est libre et il se situe **19 avenue des Alliés, 25200 Montbéliard** (Tel. : 03 81 94 43 58) Contact médiation et pédagogie : Tel . 03 81 94 43 58 ou par mail : <a href="mailto:mediation19crac@gmail.com">mediation19crac@gmail.com</a> Actuellement , le CRAC propose :

du 10 Octobre 2020 au 17 Janvier 2021 Christian Lhopital



Sauriez-vous retrouver à quel endroit du village a été prise chacune de ces photos ?

















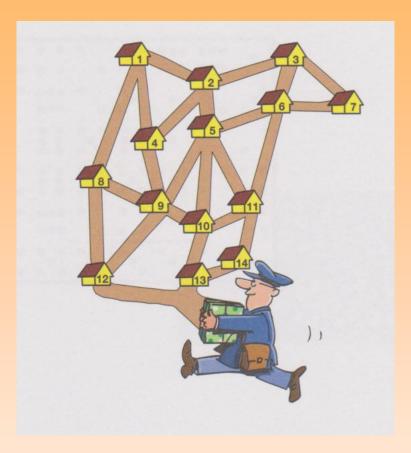


# Exercice N°1 (facile)

# La tournée du facteur

Le facteur doit déposer le courrier dans 14 maisons en commençant par le numéro 12.

Organisez sa tournée pour qu'il revienne au point de départ en étant passé par toutes les maisons sans parcourir deux fois le même trajet



# Exercice N°2 (plus difficile)

Alexandre, Michaël, Patrick, Sophie, Stéphanie et Vanessa passent leurs vacances chacun sur une île. Voici le nom des six îles qui ont leurs faveurs :

Capri, Guadeloupe, Maurice, Papeete, Porquerolles, et Vanuatu.

Le prénom de chacun a au moins quatre lettres en commun avec le nom de l'île qu'il choisit.

# Attribuez à chacun son île.

# Et on ne triche pas !!!

Donc, par déductions strictes et éliminations successives : Vanessa est la seule à posséder un V donc elle passe ses vacances à Vanuatu Michael est le seul à avoir un M, il passe donc ses vacances à Maurice Patrick est le seul à posséder un P et O passe ses vacances à Porquerolles Sophie est la seule à à posséder un P, il passe donc ses vacances à la Guadeloupe Alexandre reste le seul à posséder un L, il passe donc ses vacances à la Guadeloupe

Correction exercice  $N^{\circ}$ Z La technique suivante, repose sur le principe qui consiste en une élimination successive :

IZ:41:11:01:6:5:9:7:5:4:13

Correction exercice N°1 Correction des différentes maisons, la réponse est simple :

SI

# A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-K-L-M-N-O-P-Q-R-S-T-U-V-W-X-Y-Z Correspond à

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26 Dans ce cas, je vous laisse calculer

P-A-I-X, A-M-I-T-I-E, A-M-O-U-R A-T-T-I-T-U-D-E et M-U-S-I-O-U-E

Et réfléchissons à la valeur de ces mots quotidiens....



# Quelques proverbes d'automne

- À la Sainte Catherine, quand le ciel fait grise mine, tout minois est aux abois!
- À la mi-novembre passée, il peut venter et neiger
- En novembre, bon paysan va vendre son poulain.
- En novembre, si la première neige ne prend pas, de l'hiver elle ne prendra.
- Le mois de novembre est malsain, il fait tousser dès la Toussaint.
- Quand novembre aura fleurs nouvelles, morte saison sera cruelle.
- Le vent de novembre arrache la dernière feuille.
- Le brouillard d'octobre et la pluie de novembre réjouissent le laboureur.
- Comme est novembre, tel sera mars.
- Quand en novembre il a tonné, l'hiver est avorté
- Tonnerre de novembre remplit le grenier.

# Et pour terminer, saviez-vous cela :

Lorsque vous croisez une statue équestre dans un parc, Si le cheval a :

Ses deux pattes avant en l'air

→ Le personnage représenté est mort au combat





Si une patte est en l'air

→ Le personnage est mort des suites de ses blessures au combat

Si les deux pattes sont au sol

→ Le personnage est mort de causes naturelles (pas au combat)



JM Pétreguin

# Nous deux la vie

Que de chemin parcouru

Mon soutien, mon amie,

Où la main dans la main, nous deux, nous avons pu

Apprécier, admirer tes couleurs, toi, la vie.

Tu es cette maîtresse admirable, exigeante

Monnayant tous tes charmes, retenant ses appâts,

Sachant bien nous faire signe, toi si belle, si tentante,

Et tu as su pour moi étendre tes deux bras.

Dans l'adversité, dans le doute et la peine
Tu m'as toujours montré un visage serin
Et même quand j'ai douté croyant la coupe pleine
Tu as su me faire voir les beautés du chemin
Ton souvenir me reste comme une médaille!
Car vois-tu mon amie je n'ai pas oublié.
Ce que tu as fait pour moi, lancé dans la bataille
Oui! J'ai vaincu ma peur, je n'ai pas oublié.

JM Pétrequin